



SmageAa

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 10 février 2011 à 18h00

BLENDECQUES

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

Adoption du compte-rendu de la séance du 14 décembre 2010

ADMINISTRATION GENERALE

N° 1 - désignation d'un Secrétaire de Séance

RAPPORTEUR

M. DENIS

PREVENTION DES CRUES

N° 2 - Travaux hydrauliques sur la Communauté de Communes d'Hucqueliers - Participation du SmageAa

M. DHALLEINE

N° 3 - Réduction de la vulnérabilité des entreprises face aux inondations - recrutement d'une stagiaire

M. DHALLEINE

N° 4 - Remise en état des bassins de rétention du Hameau de Liauwette à Lumbres - Participation du SmageAa

M. DHALLEINE

N° 5 - Mobilisation du champ d'expansion des crues - modification de la politique foncière

M. DENIS

N° 6 - Mobilisation du champ d'expansion des crues - demande d'ouverture conjointe des enquêtes parcellaires et d'utilité publique - demande d'institution d'une servitude d'utilité publique

M. DENIS

MISE EN VALEUR DES MILIEUX

N° 7 - Lutte contre le rat musqué - Aide aux GDON

M. DUCROCQ

MARAIS AUDOMAROIS

N°8 - Fonctionnement des ouvrages d'évacuation des crues participation 2011 du SmageAa

M. CHOQUET

ADMINISTRATION GENERALE

N° 9 - Attribution d'une prime de départ en retraite à Madame Marie PAVY

M. DENIS

FINANCES

N° 10 - Compte administratif 2010

M. DENIS &
M. DUCROCQ

N° 11 - Budget primitif 2011

M. DENIS

QUESTIONS DIVERSES

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 10 FEVRIER 2011

Question n° 1

ADMINISTRATION GENERALE : Désignation d'un secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires, des auxiliaires pris en dehors de ses membres qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

A cet effet Monsieur DHALLEINE a été désigné par vote à bulletins secrets pour remplir les fonctions de Secrétaire, assisté des services du Syndicat pour rédiger le procès-verbal de séance, et mener les opérations de vote et de tenue du registre des délibérations.

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 FEVRIER 2011

A 18 h 00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES

L'an deux mil onze, le 10 février à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 02 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINÉ, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Jean-Claude NOEL, André BAES, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, René DEBOUDT, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Jean-Jacques CUVELIER, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire
Monsieur François SEGURA, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS Président
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ Vice Président
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire représenté par Monsieur Jean-Claude BARRAS délégué suppléant
Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Jean-Jacques CUVELIER, Madame Claudine DUCATEL délégués suppléants

Absents excusés :

Messieurs Gérard FLAMENT, François SEGURA, Albert VANIET, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Alain MEQUIGNON, Jean-Pierre BAUDENS délégués titulaires
Messieurs Hugues PERSYN, Bertrand PETIT, Francis BERQUEZ, Marc DAMBRICOURT délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
23.

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU Jeudi 10 février 2011

17 FEV. 2011

Question n°2

PREVENTION DES CRUES : Travaux hydrauliques sur la Communauté de Communes d'Hucqueliers – participation du SmageAa

RAPPORTEUR : Monsieur DHALLEINE

La Communauté de communes du canton d'Hucqueliers et environs a lancé une étude hydraulique visant à réduire le risque d'inondation sur son territoire. Le SmageAa s'y est associé pour prendre en charge les têtes de bassin versant situées sur d'autres collectivités. Cette étude a abouti en 2009 à un programme de lutte contre les inondations à moyen et long terme.

Ce programme comporte 9 ouvrages prioritaires. Il permettra de diminuer le pic de crue d'environ 15% à Wicquinghem et 6% à Fauquembergues, pour une crue de période de retour 10 ans.

Sur la base de l'étude, la CCCHE souhaite réaliser des ouvrages à court terme là où des accords à l'amiable peuvent être trouvés avec les propriétaires concernés. La CCCHE a donc mandaté en 2010 le bureau d'études Viale.

Suite à l'avant projet, la réalisation de 3 ouvrages sur un sous bassin versant de Bourthes, en aval du Catelet, est envisagée courant 2011. Il est à signaler qu'un de ces ouvrages fait partie des 9 sites prioritaires.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à environ 250 000 € HT.

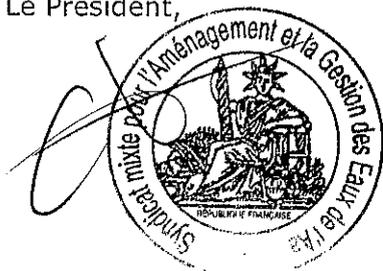
Etant donné :

- l'intérêt de la régulation des eaux le plus en amont possible
- le fonds d'aide aux désordres hydrauliques locaux non consommé en 2009 et 2010.

Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président, sous réserve de conserver la gestion d'une pluie de référence 10 ans, a :

- attribuer une subvention à hauteur de 20% du montant HT des travaux restant à la charge de la CCCHE, un taux de subvention plus élevé pourra être attribué à l'ouvrage classé parmi les sites prioritaires. La subvention ne pourra excéder 50 000 € HT
- signer la convention et toutes pièces permettant la réalisation de ce projet (cf. projet joint)
- inscrire les crédits nécessaires sont au BP 2011, à l'article 20415 (chapitre 204)

Certifié exécutoire
A compter du 11/02/2011
Le Président,



pour extrait conforme
le Président,
C.DENIS



COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 FEVRIER 2011

A 18 h 00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES

L'an deux mil onze, le 10 février à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 02 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Jean-Claude NOEL, André BAES, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, René DEBOUDT, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires

Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Jean-Jacques CUVELIER, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire

Monsieur François SEGURA, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS Président

Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ Vice Président

Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire représenté par Monsieur Jean-Claude BARRAS délégué suppléant

Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

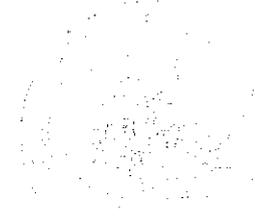
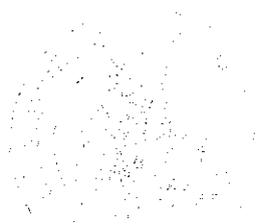
Monsieur Jean-Jacques CUVELIER, Madame Claudine DUCATEL délégués suppléants

Absents excusés :

Messieurs Gérard FLAMENT, François SEGURA, Albert VANIET, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Alain MEQUIGNON, Jean-Pierre BAUDENS délégués titulaires

Messieurs Hugues PERSYN, Bertrand PETIT, Francis BERQUEZ, Marc DAMBRICOURT délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
23.



COMITE SYNDICAL

SEANCE DU Jeudi 10 février 2011

Question n°3

PREVENTION DES CRUES : Réduction de la vulnérabilité des entreprises face aux inondations – recrutement d'une stagiaire

RAPPORTEUR : Monsieur DHALLEINE

Les crues de l'Aa sont de plus en plus puissantes et rapides. Lors de la crue de mars 2002, plus de 1200 logements et quelques industries ont été inondées.

En terme d'aménagements préventifs, des ouvrages pour la régulation des eaux à l'amont sont prévus. De plus, les collectivités travaillent avec les agriculteurs afin de favoriser l'infiltration dans les parcelles agricoles.

En parallèle, le SmageAa souhaite accompagner les entreprises, les établissements publics et les particuliers dans un programme de réduction de la vulnérabilité pour rendre les conséquences des inondations plus supportables.

Compte tenu de la charge de travail nécessaire, il est proposé de recruter une stagiaire de niveau Bac +3 sur une durée de 4 mois. Ce stage se fera de début mars à fin juin 2011.

L'objectif du stage est de mettre en place un programme de réduction de la vulnérabilité face aux inondations chez les entreprises.

Le stage comprendra :

- la synthèse des obligations réglementaires du PPRN sur les mesures de réduction de la vulnérabilité,
- l'inventaire des entreprises menacées par les inondations,
- la recherche exhaustive des différents aménagements à mettre en place pour réduire la vulnérabilité,
- la définition d'une méthodologie précise pour le diagnostic,
- la réalisation d'un (ou plusieurs) diagnostic avec proposition d'aménagement.

Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à :

- signer la convention de stage
- engager des dépenses inhérentes à cette étude
- rembourser des frais de déplacements au stagiaire sur la base du décret n°90-437 du 28 mai 1990
- l'utilisation des véhicules du SmageAa
- verser une indemnité de stage dans la limite définie par la loi et la convention de stage (12.5% du plafond horaire de la sécurité sociale soit 417.09 €/mois).
- inscrire les crédits nécessaires au BP 2011 chapitre 012

Certifié exécutoire
A compter du 11/02/2011
Le Président



pour extrait conforme
le Président
C. DE LAMASSE



COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 FEVRIER 2011

A 18 h 00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES

L'an deux mil onze, le 10 février à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 02 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Jean-Claude NOEL, André BAES, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, René DEBOUDT, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Jean-Jacques CUVELIER, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire
Monsieur François SEGURA, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS Président
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ Vice Président
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire représenté par Monsieur Jean-Claude BARRAS délégué suppléant
Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Jean-Jacques CUVELIER, Madame Claudine DUCATEL délégués suppléants

Absents excusés :

Messieurs Gérard FLAMENT, François SEGURA, Albert VANIET, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Alain MEQUIGNON, Jean-Pierre BAUDENS délégués titulaires
Messieurs Hugues PERSYN, Bertrand PETIT, Francis BERQUEZ, Marc DAMBRICOURT délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
23.

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 10 février 2011

Question n° 4

PREVENTION DES CRUES : Remise en état des bassins de rétention du Hameau de Liauwette à Lumbres – Participation du SmageAa

RAPPORTEUR : M. DHALLEINE

Sur le bassin versant de l'Aa, la maîtrise des écoulements en milieu rural est un des objectifs du SmageAa. La remise en état des bassins de rétention, créés lors des remembrements, est une des nombreuses opérations qui permettent de gérer l'eau arrivant des plaines agricoles.

La commune de Lumbres a demandé l'appui technique et la participation financière pour les travaux préliminaires à la remise en état des bassins de rétention du hameau de Liauwette. Cette opération consistera en un retrait des arbres ayant poussé dans le bassin et sur les digues, puis en une remise en état des digues avec création de franchissement agricole. Ces premiers travaux permettront d'entretenir par fauche les bassins en vue de travaux plus conséquents de restauration hydraulique du site.

Situé sur le ruisseau d'Acquin, ce projet correspond aux objectifs de maîtrise des ruissellements en milieu rural du SmageAa et présente un intérêt intercommunautaire.

La convention est jointe en annexe.

Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à :

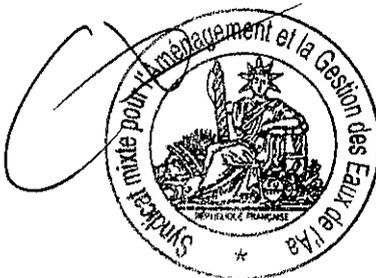
- ▶ apporter une participation financière à hauteur de 20% du montant HT des travaux. Elle ne pourra excéder 800€.
- ▶ signer la convention avec la commune de Lumbres (cf. projet joint),
- ▶ inscrire les crédits au BP 2011 article 20415 (chapitre 204)

Certifié exécutoire
A compter du 11/02/2011
Le Président,

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

pour extrait conforme
le Président,
C.DENIS

17 FEV. 2011



COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 FEVRIER 2011

A 18 h 00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES

L'an deux mil onze, le 10 février à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 02 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Jean-Claude NOEL, André BAES, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, René DEBOUDT, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Jean-Jacques CUVELIER, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire
Monsieur François SEGURA, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS Président
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ Vice Président
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire représenté par Monsieur Jean-Claude BARRAS délégué suppléant
Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Jean-Jacques CUVELIER, Madame Claudine DUCATEL délégués suppléants

Absents excusés :

Messieurs Gérard FLAMENT, François SEGURA, Albert VANIET, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Alain MEQUIGNON, Jean-Pierre BAUDENS délégués titulaires
Messieurs Hugues PERSYN, Bertrand PETIT, Francis BERQUEZ, Marc DAMBRICOURT délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
23.

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 10 février 2011

Question n° 5

PREVENTION DES CRUES : Mobilisation du champ d'expansion des crues – modification de la politique foncière

RAPPORTEUR : M. DENIS

Par délibération du 13 février 2008, le Comité syndical s'est prononcé pour l'acquisition de l'emprise totale des champs d'inondation contrôlée.

Or lors des étapes suivantes de concertation, soit au sein des comités locaux de suivi, soit lors des rencontres avec nos partenaires représentant le monde agricole, il est apparu qu'une alternative pouvait être envisagée afin de respecter l'attachement au bien de certains propriétaires.

En effet, s'il est indéniable que le maître d'ouvrage doit s'assurer de la maîtrise foncière de l'emprise des digues et de l'espace de sécurité situé entre la digue et la rivière (berge), il n'en est pas de même pour l'espace intérieur de l'aménagement, l'espace surinondé. Sur ces surfaces là, l'activité existante peut perdurer dans la mesure où elle ne va pas à l'encontre du bon fonctionnement hydraulique de l'aménagement. Sur ces surfaces, il n'y a que des aménagements très légers à prévoir, ainsi que leur entretien.

Rappelons quelques chiffres actualisés :

surface totale	91	ha
surface digue + berge	21	ha
prairies	60%	
autre	40%	
comptes de propriétaires	144	
nb d'exploitants	30	
nb de parcelles concernées par les digues	70%	

Rappelons également que les parcelles surinondées sont pour la plupart déjà inondables, et au moins humides.

La servitude d'utilité publique pour rétention temporaire des eaux de crue, instituée par la Loi sur les Risques du 3 juillet 2003 a été codifiée à l'article L211-12 du Code de l'Environnement. Elle permettrait d'encadrer les conditions du bon fonctionnement hydraulique des ouvrages, de leur bonne réalisation, et permettrait le dégrèvement des propriétaires et la prise en charge des dommages survenant, pour les exploitants notamment.

Aussi, depuis décembre 2009, des négociations sont menées avec les organisations professionnelles agricoles : Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais, FDSEA, et SDPPR, en vue de trouver une alternative satisfaisante à l'acquisition de l'emprise totale.

La dernière réunion tenue le 21 janvier dernier a permis de finaliser un projet de protocole ci-joint.

Les points essentiels en sont :

- Le SmageAa se porte acquéreur à l'amiable sur l'ensemble de l'emprise du projet. Une déclaration d'utilité publique sera demandée pour l'acquisition obligatoire de l'emprise des digues et des berges (21 ha).
- Les exploitants sont maintenus en place par conservation des baux ruraux dans la zone surinondée.
- La valeur d'acquisition des terrains est de 6000 €/ha pour les terres labourables et les prairies, la valeur fixée par les domaines pour les autres surfaces. A cette indemnité principale est ajoutée l'indemnité de remploi par application d'une majoration de 20 %.
- Sur le périmètre de la servitude, les propriétaires ne souhaitant pas vendre recevront une indemnité de dégrèvement égale à 15% de l'indemnité principale ci-dessus.
- Le loyer sera minimal pour les exploitants occupant des parcelles acquises par le SmageAa.
- Les dommages aux récoltes sont basés sur les barèmes départementaux, avec des taux d'application selon la période de surinondation pour les parcelles agricoles.

Ce nouveau scénario a été évalué financièrement à 481 280 €, ce chiffre pouvant atteindre 1 078 760 € si l'ensemble des terrains sont achetés à l'amiable par voie de délaissement ; contre 1 373 220 € pour l'acquisition de l'emprise totale telle qu'envisagée en 2008.

Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à :

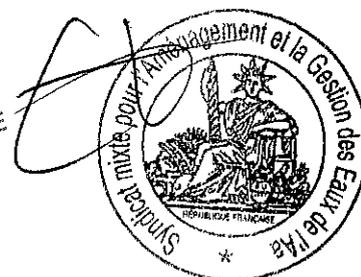
- signer le « protocole d'indemnisation des préjudices fonciers et agricoles liés à l'aménagement et au fonctionnement des champs d'inondation contrôlée sur le territoire du SmageAa » tel qu'il est proposé à ce jour y compris acceptation d'une indemnité pour allongement de parcours justifiée et raisonnable. Des modifications sans conséquences financières pourront être acceptées.
- inscrire les crédits au BP2011

Certifié exécutoire
A compter du 11/02/2011
Le Président,

pour extrait conforme
le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le
17 FEV. 2011



COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 FEVRIER 2011

A 18 h 00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENEDECQUES

L'an deux mil onze, le 10 février à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENEDECQUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 02 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Jean-Claude NOEL, André BAES, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, René DEBOUDT, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires

Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Jean-Jacques CUVELIER, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire

Monsieur François SEGURA, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS Président

Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ Vice Président

Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire représenté par Monsieur Jean-Claude BARRAS délégué suppléant

Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Jean-Jacques CUVELIER, Madame Claudine DUCATEL délégués suppléants

Absents excusés :

Messieurs Gérard FLAMENT, François SEGURA, Albert VANIET, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Alain MEQUIGNON, Jean-Pierre BAUDENS délégués titulaires

Messieurs Hugues PERSYN, Bertrand PETIT, Francis BERQUEZ, Marc DAMBRICOURT délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
23.

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 10 février 2011

Question n° 6

PREVENTION DES CRUES : Mobilisation du champ d'expansion de crues – acquisition et éviction foncière – demande d'ouverture conjointe des enquêtes parcellaires et d'utilité publique – demande d'institution d'une servitude d'utilité publique

RAPPORTEUR : M. DENIS

Rappel du programme :
Au dos

Le Comité syndical, par délibération du 10 février 2011, a opté pour l'acquisition de l'emprise des digues et berges pour les 10 sites du programme de mobilisation du champ d'expansion des crues. Pour les 21 ha concernés, une déclaration d'utilité publique sera demandée afin de bénéficier du droit d'exproprier tel qu'il est prévu dans le code de l'expropriation.

L'EPF sera le bénéficiaire de la DUP et de l'arrêté de cessibilité, en vertu de la convention opérationnelle signée en août 2008 entre le SmageAa et l'EPF (délibération du 1^{er} juillet 2008). Au regard de cette convention, l'EPF peut acquérir par voie amiable et par voie d'expropriation, la voie amiable étant privilégiée.

En outre, une servitude d'utilité publique pour rétention temporaire des eaux de crue sur l'intérieur des sites devra être instituée. Elle permettrait d'encadrer les conditions du bon fonctionnement hydraulique des ouvrages, de leur bonne réalisation, et permettrait le dégrèvement des propriétaires et la prise en charge des dommages survenant, pour les exploitants notamment.

Enfin, le projet est également soumis à étude d'impact « Bouchardeau ». Toutes les enquêtes publiques devraient être menées conjointement :

- Autorisation du projet au titre de la Loi sur l'eau et étude d'impact
- Déclaration d'utilité publique et cessibilité des parcelles
- Servitude d'utilité publique « de surinondation »

Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à :

- approuver le programme de mobilisation du champ d'expansion des crues et réaliser cette opération,
- envisager le recours à l'expropriation en cas de refus d'une cession amiable des terrains nécessaires au projet, sur l'emprise « digues et berges »,
- mener cette procédure au nom du SmageAa,
- demander au Préfet l'ouverture des enquêtes conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité des immeubles dont l'acquisition est souhaitée,
- demander au Préfet l'instauration d'une servitude d'utilité publique pour rétention temporaire des eaux de crue, sur l'emprise « servitude ».
- mener toutes les démarches nécessaires à l'obtention des différents arrêtés et autorisations.

Certifié exécutoire
A compter du 11/02/2011
Le Président,



pour extrait conforme
le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le
17 FEV. 2011

priorité	nom	commune(s)	type d'aménagement	volume (m3)	surface AVP (ha)	CP (€HT)	surface d'emprise intérieure (ha)	ratio coût/vol (€/m3)
1	Barrage Legrand	St-Martin d'Hardinghem	2 casiers en cascade	137 000	18,5	1 263 243,00	13,6	9,22
2	Prés de Verchocq	Rumilly - Verchocq	2 casiers	60 950	6,8	800 000,00	4,7	13,13
3	Prés à Château	Aix-en-Ergny – Rumilly	1 casier	42 000	6,9	499 267,00	5,0	11,89
4	Prés de Fasques	Verchocq	1 casier	44 300	6,0	505 382,00	4,6	11,41
5	Prés au brin de Vin	Renty	2 casiers	69 650	12,8	690 155,00	10,6	9,91
6	Prés fincheux	Renty - Fauquembergues	2 casiers	61 700	9,3	904 160,00	6,8	14,65
7	Rietz de Warnecque	Merck-St-Liévin	3 casiers	94 750	16,0	1 312 168,00	12,4	13,85
10	Prés de Bayenghem	Seninghem	3 petits barrages	41 550	4,7	563 270,00	3,8	13,56
11	Le Courty	Bléquin	1 petit barrage	19 400	2,3	250 000,00	2,0	12,89
12	Affringues	Affringues	4 petits barrages	39 060	7,5	739 290,00	6,2	18,93
				610 360	91	7 526 935,00	70	12,33

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 FEVRIER 2011

A 18 h 00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES

L'an deux mil onze, le 10 février à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 02 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Jean-Claude NOEL, André BAES, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, René DEBOUDT, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Jean-Jacques CUVELIER, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire
Monsieur François SEGURA, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS Président
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ Vice Président
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire représenté par Monsieur Jean-Claude BARRAS délégué suppléant
Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Jean-Jacques CUVELIER, Madame Claudine DUCATEL délégués suppléants

Absents excusés :

Messieurs Gérard FLAMENT, François SEGURA, Albert VANIET, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Alain MEQUIGNON, Jean-Pierre BAUDENS délégués titulaires
Messieurs Hugues PERSYN, Bertrand PETIT, Francis BERQUEZ, Marc DAMBRICOURT délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
23.

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 10 Février 2011

Question n°7

MISE EN VALEUR DES MILIEUX : Lutte contre le rat musqué – Aide aux GDON.

RAPPORTEUR : M. DUCROCQ

Depuis 2005, le SmageAa aide les différents GDON soit par des dotations en pièges, soit financièrement.

Le bilan des prises de rats musqués pour l'année 2010 n'est pas connu à ce jour sur l'ensemble du territoire et est actuellement de 3039 contre 7178 en 2009. Cependant les chiffres fournis par le GDON du pays de Lumbres, de Radinghem en Weppes et du Groupement Flandres maritimes montrent une stabilisation des prises entre 2009 et 2010 (confirmée par la brigade de piégeage de la CASO). Par contre les prises du GDON de l'Audomarois sont en forte baisse dans le marais.

Le SmageAa reconduira son action de soutien aux GDON présents sur son territoire pour l'année 2011 sous forme de subvention suite aux demandes des différents présidents de GDON, à l'exception du GDON du Pays de Lumbres qui n'a pas souhaité recevoir de subvention cette année.

	Subvention
GDON du Haut pays	700 €
GDON Lys Aa	700 €
GDON du Pays de Lumbres	Aucune demande
GDON de l'Ondatra	1 000 €
Groupement Flandres Maritimes	600 €
GDON de Radinghem en Weppes	800 €
Total	3 800 €

Soit un total de 3 800 € TTC pour l'année 2011.

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

17 FEV. 2011

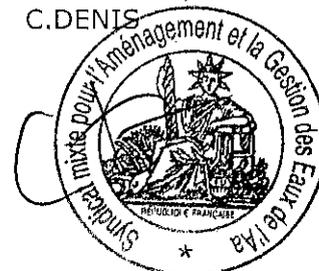
Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à :

- signer les conventions avec les GDON
- inscrire les crédits au BP 2011 à l'article 6745

Certifié exécutoire
A compter du 11/02/2011
Le Président,



pour extrait conforme
le Président,
C.DENIS



COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 FEVRIER 2011

A 18 h 00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES

L'an deux mil onze, le 10 février à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 02 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Jean-Claude NOEL, André BAES, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, René DEBOUDT, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires

Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Jean-Jacques CUVELIER, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire

Monsieur François SEGURA, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS Président

Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ Vice Président

Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire représenté par Monsieur Jean-Claude BARRAS délégué suppléant

Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Jean-Jacques CUVELIER, Madame Claudine DUCATEL délégués suppléants

Absents excusés :

Messieurs Gérard FLAMENT, François SEGURA, Albert VANIET, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Alain MEQUIGNON, Jean-Pierre BAUDENS délégués titulaires

Messieurs Hugues PERSYN, Bertrand PETIT, Francis BERQUEZ, Marc DAMBRICOURT délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
23.

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU Jeudi 10 février 2011

Question n°8

MARAIS : Fonctionnement des ouvrages d'évacuation des crues – participation 2011 du SmageAa

RAPPORTEUR : Monsieur CHOQUET

Les Sections de Wateringues sont sollicitées pour participer au budget de fonctionnement de l'Institution Interdépartementale des Wateringues. Pour la 7^{ème} section du Pas-de-Calais, seule section du territoire du SmageAa, la participation est de 62 496 € par an.

Par délibérations du 10 février 2009 et du 3 juin 2010 du Comité Syndical, le SmageAa a attribué une subvention à la 7^{ème} section des Wateringues à hauteur de 47 000 € par an en 2009 et 2010, pour sa contribution au fonctionnement de l'Institution.

Les réflexions sur la pérennisation du fonctionnement de l'Institution des Wateringues se poursuivant, la 7^{ème} section a sollicité la reconduction de la subvention pour 2011.

Le crédit est inscrit au BP 2011 à l'article 6745.

Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à :

- accorder une subvention à hauteur de 47 000 € à la 7^{ème} Section des Wateringues pour sa contribution au fonctionnement de l'Institution pour l'année 2011, par reconduction expresse de la convention signée en 2010,
- poursuivre la participation aux réflexions en cours sur l'avenir de la gestion des Wateringues,
- revoir son niveau de participation pour les années suivantes en fonction des réflexions citées ci-dessus.

Certifié exécutoire
A compter du 11/02/2011
Le Président,

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

pour extrait conforme
le Président,
C.DENIS

17 FEV. 2011



COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 FEVRIER 2011

A 18 h 00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES

L'an deux mil onze, le 10 février à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 02 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Jean-Claude NOEL, André BAES, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, René DEBOUDT, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires

Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Jean-Jacques CUVELIER, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire

Monsieur François SEGURA, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS Président

Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ Vice Président

Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire représenté par Monsieur Jean-Claude BARRAS délégué suppléant

Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Jean-Jacques CUVELIER, Madame Claudine DUCATEL délégués suppléants

Absents excusés :

Messieurs Gérard FLAMENT, François SEGURA, Albert VANIET, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Alain MEQUIGNON, Jean-Pierre BAUDENS délégués titulaires

Messieurs Hugues PERSYN, Bertrand PETIT, Francis BERQUEZ, Marc DAMBRICOURT délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
23.

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 10 février 2011

Question n° 9

ADMINISTRATION GENERALE : Attribution d'une prime de départ en retraite à Madame Marie PAVY

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Lors de la création du SmageAa, Mme PAVY a été recrutée pour l'emploi de responsable administrative. Aujourd'hui, elle fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} février 2011. A cette occasion, Monsieur Denis le Président propose d'allouer à Madame PAVY une indemnité de départ en retraite d'une valeur de 500 € composée de la manière suivante :

- une indemnité calculée sur la base de calcul du CNAS, si le SmageAa y était adhérent, soit 370 €
- une indemnité correspondant aux frais de cérémonie d'un montant total de 130 €

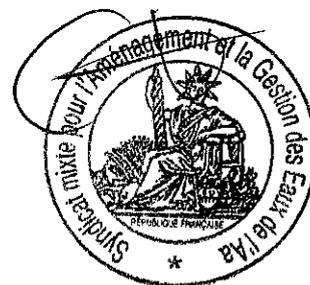
Le Président rappelle qu'en vertu des textes réglementaires, il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur une telle mesure.

Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à :

- attribuer à Madame PAVY une indemnité de départ en retraite d'un montant de 500 €
- un crédit est prévu au BP chapitre 011 - article 6232

Certifié exécutoire
A compter du 11/02/2011
Le Président,

pour extrait conforme
le Président,
C.DENIS



COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 FEVRIER 2011

A 18 h 00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENEDECQUES

L'an deux mil onze, le 10 février à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENEDECQUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 02 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Jean-Claude NOEL, André BAES, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, René DEBOUDT, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires

Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Jean-Jacques CUVELIER, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire

Monsieur François SEGURA, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS Président

Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ Vice Président

Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire représenté par Monsieur Jean-Claude BARRAS délégué suppléant

Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Jean-Jacques CUVELIER, Madame Claudine DUCATEL délégués suppléants

Absents excusés :

Messieurs Gérard FLAMENT, François SEGURA, Albert VANIET, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Alain MEQUIGNON, Jean-Pierre BAUDENS délégués titulaires

Messieurs Hugues PERSYN, Bertrand PETIT, Francis BERQUEZ, Marc DAMBRICOURT délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
23.

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 10 Février 2011

Question n°11

FINANCES : Services généraux – Budget Primitif 2011

RAPPORTEUR : M. DENIS

Le projet de budget soumis à votre approbation fait apparaître :

- ▶ un montant de dépenses de fonctionnement de 888 771,49 €,
- ▶ un montant de dépenses d'investissement de 1 664 677,89 €.

En investissement :

Les crédits concernent les opérations suivantes :

- ▶ n°102 "chaland"
- ▶ n°103 "mobilisation du champ d'expansion des crues "
- ▶ n°104 "résorption des désordres locaux"
- ▶ n°105 "ressource en eau"
- ▶ acquisition de matériel : équipe rivière, ordinateurs, logiciels

L'équilibre de la section est assuré par le virement de la section de fonctionnement, les amortissements, une partie du résultat de fonctionnement et l'excédent d'investissement reportés. Des subventions d'équipement sont prévues pour les opérations 102 et 103.

Aussi, il est prévu de percevoir une subvention en partie d'équipement au titre du Feder, relative au projet « Allier concertation de terrain et réduction de la vulnérabilité – projet d'accompagnement de la mobilisation du champ d'expansion des crues ».

En fonctionnement :

Les crédits inscrits concernent, tout d'abord, les dépenses courantes de fonctionnement : eau, électricité, carburants, fournitures administratives, frais de communication... ; ainsi que les dépenses de rémunération légèrement augmentées pour tenir compte des évolutions annuelles.

Quelques points particuliers sont à signaler :

- Ligne 60632 Cette ligne contient les matériaux nécessaires aux petits aménagements en rivière ou sur berges. Pour 2011, d'importantes opérations sont prévues.
- Ligne 611 Pour 2011, en plus de la réalisation des diguettes et de l'évacuation des déchets de rivière, elle contient plus d'interventions d'engins pour les aménagements en rivière.
- Ligne 61524 Cette ligne contient les acquisitions de plants pour les plantations sur berges et les boudins d'hélophytes.
- Ligne 617 En 2011 sont inscrites les dépenses pour l'étude sur l'évaluation écologique et la pêche électrique et la maîtrise d'oeuvre des travaux de rétablissement de la libre circulation.

Les recettes de la section de fonctionnement sont composées pour l'essentiel par la participation des commune et intercommunalités, et des subventions de nos partenaires.

- Ligne 6419 Cette ligne contient les remboursements des rémunérations de personnel en arrêt de travail. Y seront ajoutées en 2011, les participations de l'Etat au contrat d'insertion.

- Ligne 7472 Les subventions de la Région portent sur une partie des travaux de l'équipe rivière : lutte contre les espèces invasives et restauration des milieux aquatiques.
- Ligne 7473 Les subventions du département portent sur le plan d'entretien de rivière
- Ligne 7477 La subvention fonds structurels Feder porte sur le projet « Allier concertation de terrain et réduction de la vulnérabilité - projet d'accompagnement de la mobilisation du champ d'expansion des crues ».
- Ligne 7478 Les subventions de l'Agence de l'Eau apparaissent sur cette ligne. Elles concernent : l'étude sur l'évaluation écologique, la restauration des habitats aquatiques, et la maîtrise d'oeuvre des travaux de rétablissement de la libre circulation, le poste du technicien milieu, le plan d'entretien (une forte diminution est signalée sur ce volet en 2011), le poste d'animateur agricole, les repères de crues et la mise en place de diguettes anti-érosives.
- Ligne 758 Cette ligne reprend la participation des exploitants au financement des diguettes anti-érosives.

Ce projet de budget primitif 2011 synthétisé ci-dessous a été présenté au bureau.

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Investissement	1 664 677,89	1 664 677,89
Fonctionnement	888 771,49	888 771,49
TOTAL	2 553 449,38	2 553 449,38

LA STRUCTURE BUDGETAIRE 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes
	888 771,49		888 771,49
	Frais de personnel 404 500,00		Participations et produits financiers 706 679,99
	Fournitures et frais de gestion générale 236 180,39		
	Participations et subventions 50 800,00		
Intérêts de la dette 0		Subventions 182 091,50	
Prélèvement pour section d'investissement dont dotations aux amortissements et aux provisions (autofinancement) 197 291,10			
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes
	1 664 677,89		1 664 677,89
	Remboursement de dettes 0		Prélèvement sur recettes de fonctionnement (autofinancement) 197 291,12
	Acquisition et travaux 1 092 560,45	autofinancement net	Solde d'exécution des années antérieures 892 410,20
	Autres dépenses 572 117,44		Subventions 515 810,77
		FCTVA et autres recettes définitives 59.165,80	
		Emprunts 0	

RECU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER. le

17 FEV. 2011

Après délibération et à l'unanimité, le budget primitif est adopté.

Certifié exécutoire
A compter du 11/02/2011
Le Président,

pour extrait conforme
le Président,
C.DENIS



COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 FEVRIER 2011

A 18 h 00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES

L'an deux mil onze, le 10 février à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 02 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Jean-Claude NOEL, André BAES, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, René DEBOUDT, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Jean-Jacques CUVÉLIER, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire
Monsieur François SEGURA, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS Président
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ Vice Président
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire représenté par Monsieur Jean-Claude BARRAS délégué suppléant
Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Jean-Jacques CUVÉLIER, Madame Claudine DUCATEL délégués suppléants

Absents excusés :

Messieurs Gérard FLAMENT, François SEGURA, Albert VANIET, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Alain MEQUIGNON, Jean-Pierre BAUDENS délégués titulaires
Messieurs Hugues PERSYN, Bertrand PETIT, Francis BERQUEZ, Marc DAMBRICOURT délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
23.